

Question orale de Mme Vandeputte : Nuit de l'obscurité du 12 octobre 2019.

Mme Vandeputte rappelle que l'éclairage artificiel est une source de confort et procure un sentiment de sécurité. Il permet de mener des travaux de grande précision, tant en période diurne que nocturne, ou, à l'inverse, de créer une ambiance « cosy ». Mais il peut aussi être une source de pollution. Il provoque des gaspillages d'énergie lorsqu'il reste inutilement activé. Il génère une pollution lumineuse nuisible pour l'environnement, notamment pour la faune, qui vit spontanément au rythme de l'éclairage naturel. L'Association pour la sauvegarde du ciel et de l'environnement nocturnes (ASCEN), active dans la sensibilisation à cette problématique particulière, cherche à « éviter l'extraordinaire gaspillage d'énergie auquel nous assistons actuellement, sans porter préjudice ni à la sécurité ni au confort des habitants des villes et des campagnes ».

Dans le cadre de cette sensibilisation, l'ASCEN organise la Nuit de l'obscurité, prévue cette année le 12 octobre 2019.

Le site de cette association mentionne que 4 communes bruxelloises prennent part à cette action, selon des formes diverses.

La commune d'Uccle pourrait-elle y participer ?

Quoique le délai soit très court, le Collège pourrait-il lancer une action, même symbolique, qui s'inscrirait dans le programme de cette nuit particulière ?

Dans le cas où une telle initiative s'avérerait impossible pour cette année-ci, pourrait-on l'envisager pour l'année prochaine ?

Pourrait-on, le cas échéant, permettre aux initiatives citoyennes de se déployer par le lancement d'un appel à projets sur ce sujet ?

Le Collège pourrait-il réfléchir à l'organisation d'un événement susceptible de rassembler toutes les générations des différents quartiers uclois ?

Mme l'Echevine De Brouwer répond que la commune d'Uccle va participer à la prochaine Nuit de l'obscurité.

Grâce à la collaboration des services de M. l'Echevin Wyngaard, les lumières de la Maison communale et de l'église du parvis Saint-Pierre seront éteintes.

Le Collège invite les habitants à participer à cette action chez eux, en éteignant les lumières de leur façade et de leur jardin, en fermant plus tôt leurs volets et rideaux, en éteignant leurs écrans et leur éclairage intérieur pour ne pas illuminer la rue.

Le magazine Wolvendael a consacré un article à cette manifestation, qui sera également traitée dans les autres canaux d'information.

Mme Delwart, Echevine de l'Economie, a envoyé un courrier aux commerçants uclois pour solliciter leur participation, qui s'avère cruciale pour réduire le gaspillage énergétique causé par l'éclairage nocturne des magasins uclois.

Mme l'Echevine De Brouwer est tout à fait favorable à la planification d'un événement, par exemple une promenade thématique sur la faune, pour l'année prochaine si le délai restant n'en permet pas l'organisation cette année-ci.